

Confinement le retour, c'est boulot et dodo !

À l'annonce du re-confinement, Solidaires, FO et la CGT ont demandé la tenue rapide d'une réunion. Celle-ci s'est tenue vendredi 30/10. Une fois n'est pas coutume, le DDFIP a tenu à l'introduire en évoquant la concomitance de deux risques : le risque terroriste et le risque sanitaire. La version deux du confinement sera t-elle différente de la première ?

Concernant le risque terroriste, le plan urgence attentat, assurant la sécurité des citoyens mais aussi des services publics, est réactivé.

POINT SANITAIRE / ÉTAT DES LIEUX

Depuis le 10/09, 43 cas (cumul depuis le 10/09) étaient recensés à la DDFIP du Var au 28/10/2020.

Rien de nouveau sur d'éventuelles mesures sanitaires complémentaires, les gestes barrière demeurent la règle, le port du masque devant écarter tout risque de contamination selon la direction. Ce n'est pourtant pas la réalité, et nous l'avons longuement évoqué lors du dernier CHSCT. La contamination manu-portée est réelle et l'infirmière a pu l'affirmer au vu de ses dernières constatations. Nous avons d'ailleurs rappelé qu'il n'y a pas toujours de désinfectant à proximité des matériels partagés. La direction a tout de suite nié.

Pour ce qui est des coins repas, leur utilisation est tolérée si un turn-over s'organise entre les agents qui y prennent leur déjeuner, en prenant soin d'aérer très régulièrement la salle, tout comme les bureaux d'ailleurs.

A noter qu'à ce jour, la restauration collective reste activée.

Des poubelles spécifiques pour recueillir les masques usagés ont été commandées.

Le DDFIP nous indiquant avoir tenu une audioconférence avec les chefs de service immédiatement avant notre rendez-vous, nous avons demandé si un retour rapide d'informations sera effectué auprès des agents. Si pour lui cela relève du bon sens, nous avons soulevé quelques difficultés de communication descendante du fait de la période de congés scolaires : il y a en effet beaucoup d'absents dans les services y compris des chefs de service. De plus, nous avons encore constaté des différences d'appréciation et d'action selon les services : des stylets non distribués, des agents cas contact présents, un arbitrage différencié sur les attributions de PC, etc.

Le bon sens est encore à géométrie variable...

RESSOURCES HUMAINES

→ ASA

Il n'y a plus d'autorisations d'absence CA30 hormis pour les personnes vulnérables qui ne peuvent télétravailler, les parents d'enfants ne pouvant être scolarisés et les cas contact. En revanche, un retour à la liste des cas de vulnérabilité établie par le décret du 5/05/2020 est pour l'instant de mise, le décret du 29/08/2020 réduisant à 4 les motifs de vulnérabilité ayant été annulé en Conseil d'État. La DG devrait communiquer sur le sujet. Mais sans attendre, les personnes concernées doivent se manifester auprès des RH et de la médecin de prévention. Dommage qu'un suivi n'ait pas été formalisé comme nous le préconisons dès le mois de mars !!

→ Justificatif de déplacement

Lors de la réunion, le dispositif n'était pas encore stabilisé !! Et pour cause, les décrets n'étaient pas encore adoptés. En attendant, la carte professionnelle est valable pour les déplacements domicile/lieu de travail. Une fois la situation stabilisée, les chefs de service délivreront cette attestation/justificatif.

Le DDFIP (notre employeur) refuse toujours de la délivrer à vos représentants syndicaux !

→ CET/Jours de report

L'opération de transfert a été effectuée. La DG devrait communiquer à chaque agent concerné par cette opération.

→ CAPL de RECOURS

Programmées le mardi 3 novembre 2020, elles se tiendront en présentiel en respectant les règles sanitaires.

MISSIONS/TELETRAVAIL

Toutes nos missions doivent être exercées.

Il n'y a plus de PCA (Plan de Continuité d'Activité), ni PRA (Plan de Reprise d'Activité), et comme nous l'ont fermement annoncé les différents acteurs gouvernementaux, le télétravail doit devenir la norme !

Pour ne citer que le Directeur Général dans son dernier message du 29 octobre dernier, « *le télétravail est dorénavant la règle pour l'ensemble des activités qui le permettent... A compter du vendredi 30 octobre, les agents dont les fonctions peuvent être exercées totalement ou principalement à distance doivent impérativement être placés en **télétravail cinq jours par semaine.*** »

Mais derrière le discours, il y a la réalité : il n'y a pas assez d'ordinateurs portables pour tous les agents et toutes les missions ne sont pas « télétravaillables » !! Et le DDFIP de rajouter que les bénéficiaires de PC, devront quand même venir travailler dans leur CFP un à deux jours par semaine pour ne pas se couper du collectif de travail.

Un nouveau redéploiement de PC (environ 80) est en cours, avec parfois le recours au « TINY ». Affichant vendredi un taux de couverture de 12,6 %, qui devrait atteindre 25 % dans la semaine, la DDFIP atteindra difficilement ses objectifs de 40% en fin d'année !! On est très loin du discours officiel et de la nécessité d'être confiné ! Les agents ont déjà du mal à comprendre.

Nos accueils seront ouverts mais uniquement sur rendez-vous (sauf Trésorerie hospitalière, bon de secours et paiement). Des vigiles, déjà présents, continuent d'informer et sécuriser cet accueil. Les Maisons France Service poursuivront aussi leurs activités.

Les nomades (géomètres, vérificateurs, huissiers) seront tous dotés de VPN et poursuivront leur activité de contrôle et recouvrement, mais avec discernement notamment en appréciant la situation au regard des difficultés possibles des acteurs économiques.

DIALOGUE SOCIAL

Reprise des audios dans le principe mais le CTL du 5 novembre 2020 se fera en présentiel si les règles sanitaires sont respectées. Nous avons demandé son report, les priorités étant ailleurs. Refus du DDFIP.

Nous avons aussi demandé la convocation d'un CHSCT. Refus du DDFIP arguant du fait que la réunion de ce jour valait autant qu'un CHSCT puisque tous les acteurs sont là, (y compris Inspecteur Santé Sécurité au Travail, médecin de prévention et infirmière), il n'y a donc plus d'urgence.

Si toutefois, un CHS devait être convoqué, il le serait en distanciel.

Ainsi, après le discours alarmiste du Président de la république sur la propagation du virus et les contaminations en augmentation exponentielle qui justifient à ses yeux un nouveau confinement, les agents des finances publiques, comme beaucoup de salariés, doivent aller travailler ! Rappelez-vous du « quoi qu'il en coûte » !

Pour la DG et le DDFIP du Var, il n'y a aucune raison de stopper la mise en œuvre du NRP et de la loi de transformation de la fonction publique. A croire qu'ils ignorent la crise sanitaire, économique et sociale que traverse le pays.

Comme nous l'avons dit, nos gouvernants utilisent la crise pour accélérer l'entreprise de démantèlement de nos services publics en général et de notre administration en particulier. Nos droits et garanties, nos missions, nos emplois et notre réseau sont plus que jamais en danger !

C'est pourquoi, Solidaires, FO et la CGT restent opposés à la loi de transformation de la fonction publique et au plan Darmanin.

**Pour Solidaires, FO et la CGT, la priorité reste la santé des agents !
Mais aussi la défense de notre statut, nos missions, nos emplois et notre réseau.**

Faites-nous remonter toutes vos préoccupations et/ou difficultés.